

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Lô, le jeudi 5 mars 2020

COVID 19 : Fermeture de l'école élémentaire Alain Fournier de SARTILLY

En application du principe de précaution, l'école élémentaire Alain Fournier de SARTILLY est fermée à partir du jeudi 5 mars 2020, jusqu' à nouvel ordre. L'école maternelle et le collège restent ouverts.

Une élève qui a fréquenté l'école élémentaire en début de semaine a été dépistée positive au coronavirus mercredi 4 mars.

Dès confirmation, l'Agence régionale de santé de Normandie a engagé les investigations, en lien avec la Cellule régionale de Santé publique France et le CH de Saint-Lô. Elle travaille à l'identification des personnes avec lesquelles l'élève a été en contact rapproché afin de prendre toutes les mesures utiles pour contenir les éventuelles transmissions du virus. Les familles des élèves concernés seront donc contactées dans la journée du 5 mars afin d'indiquer à chacune d'entre elles la conduite à tenir.

Les contacts rapprochés se définissent comme :

- Les personnes ayant partagé le même lieu de vie
- Les personnes ayant été en face à face avec le malade, à moins d'1 mètre pendant plusieurs minutes du fait du risque de contamination au moment d'une toux, d'un éternuement ou lors d'une discussion

Les cas contacts rapprochés une fois identifiés sont appelés individuellement par l'ARS. Les personnes sont classées comme étant à risque faible, modéré ou élevé. Les personnes à risque modéré ou élevé sont placées en quatorzaine. Il leur est demandé de rester à domicile pendant les 14 prochains jours et de surveiller leur température.

Les éventuels cas contacts présentant des symptômes seront pris en charge par les établissements de santé désignés pour la prise en charge des patients.

Une réunion avec l'ensemble des parents est organisée à l'école en présence de l'ARS et de la préfecture à 10h, ce jeudi et un point presse se tiendra à l'issue de la réunion.

La continuité des apprentissages sera assurée pour tous les élèves par l'Education Nationale qui présentera aux familles, lors de cette réunion, les différentes modalités de sa mise en œuvre.

**Cabinet du préfet
Service départemental de
la communication interministérielle**

Tél : 02 33 75 48 82

Mél : [pref-
communication@manche.gouv.fr](mailto:pref-communication@manche.gouv.fr)

Place de la Préfecture
BP 70 522
50002 SAINT-LÔ Cedex